

## Torchage

Fut présent en sa personne en leurs personne  
Gerard Dorleans et Pierre Lefebvre Maitre blanchisseur  
demeurant à Charleville et Pont d'Arche et recongne  
par ces présentes à Monseigneur présent stipulant  
5 et ce acceptant de faire le torchage  
quil convient a onze pavillons et demy  
en place ducal de Charleville de  
coté de Mézier lesquelles ils feront  
bien et deuement au contentement de  
10 Monsseigneur et réceptions de ses officiers  
ace ce commis et ce moyennent le pris et  
some de quarante livres et pour chacun  
pavillons et seront païé a fur et mesure  
quilz auront travaillé et ce ay travaillé  
15 incessamment car ainsi a esté accordé  
promettant monsseigneur ses biens paier  
et lesdits entrepreneurs leurs corps et  
biens quelconque mesme l'un pour l'autre  
et insolidon [in solidum] satiffaire bien et deuement  
20 au contenu si dessus sur peine et recours  
fait et passé à charleville pardevant  
nous notaires en la souveraineté d'arche  
seigné le treziesme jour d'aoust  
mil six cent vingt et un et à mes-  
25 seigner et Lefebvre signé et ledit  
Dorléans marqué  
Colignon Blancpain blanchisseur demeurant audit lieu  
c'est obligé en corps et bien fere mondit  
seigneur de faire à cinq pavillons et

---

30 et demy le du cote de la bruterie ? les  
torchages quil convient falloir ausdits  
pavillons aux charges clause et condit̄ions  
si dessus  
Pierre Péchenart torcheur demeurant à Charleville

35 C'est obligé en corps et biens de faire  
les torchages qu'il convient faire à  
cinq pavillons et demy de la place ducal  
de Charleville du cotté de la verie ?  
au charges clause et condit̄ion si dessus

Charles

marque dudit

Pierre Péchenart

Collignon Blainpain

40 Ledict Pierre Lefebvre a voullu estre  
seul pour moictié d'unze pavillons et  
demy qui sont cinq pavillons trois  
quars a commencer au dosme du  
costé de l'auditoire et finir à la rue

45 de Luxembourg au pavillon qui est attenant  
l'hostel de Gonzague auquel pavillon  
il doibt travailler pour moictié à condition touttefois  
que Gérard Dorléans aussi blanchisseur demeurera daccord  
que ledit Lefebvre travaille à ses pavillons et se d'autant qu'il

50 en doibt torcher  
pareile quantité  
du ~~mesme~~ costé des capuchins prenant à la rue  
Saint-Charles

Marque dudit Lefebvre

Dorléans

Verzenay

Lyedet